



# le plus

www.ville-noisiel.fr

Avril 2012 - N°213

Mensuel de la vie locale

Supplément à Noisiel infos

## Agenda

Un rappel des principaux rendez-vous présentés dans ce journal

### • Jusqu'au 30 avril

#### Printemps chocolat

Exposition et ateliers gourmands.

### • Samedi 7 avril

#### Visites guidées

À 11 h : l'ancienne chocolaterie Menier.

À 14 h 30 : la cité ouvrière.

### • Samedi 14 avril

#### Spectacle :

#### La Framboise frivole

À 20 h 30

à l'auditorium

Jean-Cocteau.



### • Samedi 21 avril

#### Visites guidées

À 11 h : l'ancienne chocolaterie Menier.

À 14 h 30 : la cité ouvrière.



### • Dimanche 22 avril

#### Élection présidentielle

1<sup>er</sup> tour du scrutin.

### • Dimanche 6 mai

#### Élection présidentielle

2<sup>e</sup> tour du scrutin.

### • Mardi 8 mai

#### Commémoration de l'armistice de 1945

À 10 h : Rassemblement sur le parvis de l'Hôtel-de-Ville et autour du Monument aux morts, avec la fanfare de Champs-sur-Marne.



## L'extraordinaire chocolaterie Menier

Pour la huitième édition du "Printemps chocolat", la Ville organise du mercredi 3 au lundi 30 avril en mairie annexe, une remarquable exposition, "L'extraordinaire chocolaterie Menier", sur le thème de la fabrication du chocolat à Noisiel au temps des Menier, ainsi que plusieurs ateliers gourmands à destination des enfants.

Conçue autour de panneaux illustrés, d'objets, d'un film et d'une maquette tactile représentant l'ancienne chocolaterie et son circuit de fabrication, l'exposition "L'extraordinaire chocolaterie Menier" vous emmènera à la découverte de l'usine des Menier. Les techniques utilisées autrefois pour la fabrication du chocolat et toutes les innovations dont ont su faire preuve les célèbres industriels chocolatiers y seront expliquées.

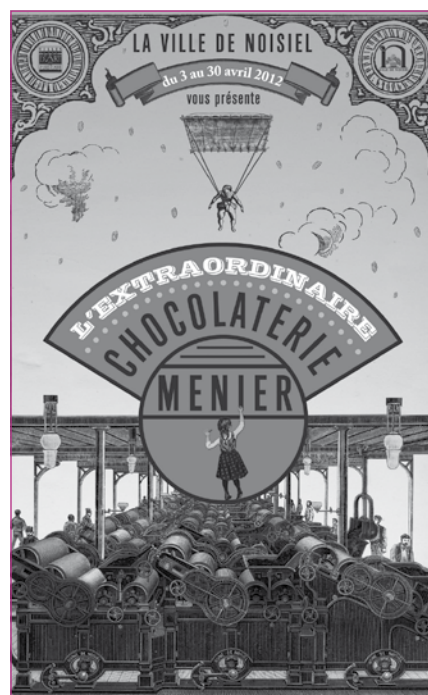
Parallèlement à cette exposition, des ateliers gourmands seront proposés aux enfants de 6 à 12 ans, les mercredis d'avril et pendant les vacances scolaires. Dans le cadre de cet atelier culinaire (sur réservation), ils pourront réaliser leurs propres chocolats de Pâques.

• **Exposition : du 3 au 30 avril** à la mairie annexe, place Gaston-Defferre. Entrée libre. Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 45, le jeudi de 9 h à 11 h 45, le samedi de 8 h 30 à 11 h 45. Visites guidées à destination des élèves sur rendez-vous (réservation obligatoire).

• **Ateliers gourmands** : les mercredis 4 et 11 avril à 15 h ; lundis 16 et 23 avril, mercredis 18 et 25 avril et vendredis 20 et 27 à 10 h et 14 h. Aux Anciens réfectoires (salle municipale), 28 place Émile-Menier. Tarif : 4 € par enfant. Réservation obligatoire.

**Renseignements et réservations auprès du service municipal d'animation du patrimoine au 01 60 37 73 99.**

E-mail : [patrimoine@mairie-noisiel.fr](mailto:patrimoine@mairie-noisiel.fr)





## Conseil municipal

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra **vendredi 30 mars** à 20 h 30 en mairie principale.

## Permanence d'architecture-conseil

L'architecte-conseil tiendra sa prochaine permanence en mairie principale **samedi 14 avril** de 9 h à 11 h 30. Pour tout renseignement, contacter le 01 60 37 74 05.

## La Ville recrute

Afin de favoriser l'emploi local, la Ville diffuse les annonces suivantes, ouvertes aux Noisiéliens : • **animateurs (-trices) d'accompagnement scolaire** pour la prévention de l'échec scolaire des enfants de maternelle et élémentaire • **animateurs (-trices) de restauration scolaire** pour assurer le bon déroulement du repas des enfants de classe maternelle et élémentaire fréquentant les restaurants scolaires de la commune • **agents d'entretien ou de restauration scolaire** pour l'entretien des locaux et le service des repas.

**Renseignements complémentaires sur [www.ville-noisiel.fr](http://www.ville-noisiel.fr)** (rubrique "Offres d'emploi").

**Pour toute candidature, adresser curriculum vitae et lettre de motivation à Monsieur le Maire, 26 place Émile-Menier, BP 35, 77426 Marne-la-Vallée cedex 2.**

## Inscriptions pour les séjours d'été

Des séjours en centres de vacances sont organisés par la Ville en juillet et en août pour les enfants âgés de 4 à 17 ans (destinations France et étranger). Le catalogue présentant ces séjours et les modalités d'inscription a été diffusé dans les établissements scolaires. Il est aussi disponible à l'accueil de la mairie principale, de la mairie annexe et peut être téléchargé sur le site internet [www.ville-noisiel.fr](http://www.ville-noisiel.fr). Afin de se préinscrire pour ces séjours, les familles doivent obligatoirement remplir le coupon inséré dans le guide et le renvoyer par voie postale à la mairie **avant le 13 avril**. Les inscriptions définitives se dérouleront ensuite sur place, au service périscolaire en mairie principale, du **lundi 30 avril au vendredi 4 mai** (sauf mardi 1<sup>er</sup> mai) de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h et le **samedi 5 mai** de 9 h à 13 h.

**Pour toute information, téléphoner au 01 60 37 74 21.**

## Elections

# Tout savoir sur les procurations

Plusieurs rendez-vous citoyens attendent les électeurs ces prochaines semaines : **l'élection présidentielle (22 avril et 6 mai) et les élections législatives (10 et 17 juin)**. Les **bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h** (sauf modification exceptionnelle par arrêté préfectoral).

**Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent à Noisiel le jour du (ou des) tour(s) de scrutin**, vous avez la possibilité de confier une procuration à un autre électeur inscrit lui aussi sur les listes électorales de la commune, sans qu'il soit nécessairement rattaché au même bureau de vote que vous.

Pour cela, il vous suffit de vous rendre **au commissariat de police ou au tribunal d'instance** dont dépend votre lieu de résidence ou votre lieu de travail. Si votre état de santé vous empêche le déplacement, vous pouvez demander qu'un personnel de police se déplace à votre domicile pour établir la procuration. Votre demande doit être faite par écrit et accompagnée du certificat médical ou du justificatif d'invalidité.

Il vous sera demandé de fournir une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire). Vous remplirez également une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement et un formulaire où seront précisées plusieurs informations sur le

mandataire (nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse et date de naissance).

Le mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France (deux maximum, si au moins l'une de ces procurations a été établie à l'étranger). Il ne recevra aucun document. Seul le bureau de vote aura en sa possession la procuration.

**Les démarches au tribunal d'instance ou au commissariat doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie.**

Les résidents à l'étranger, s'ils ne sont pas inscrits dans un centre de vote à l'étranger, s'adresseront au consulat ou à l'ambassade de France du pays où ils résident pour établir la procuration.

À noter que dans le cadre de la refonte de la liste électorale, les nouvelles cartes électorales seront envoyées avant le 19 avril, mais en l'absence de réception de cette carte, le vote est possible sur simple présentation d'une pièce d'identité (renseignement par téléphone sur la localisation de votre bureau de vote).

**Renseignements auprès du service municipal des Élections : 01 60 37 74 27. Et sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)** (Rubrique "Papiers-Citoyenneté" puis "Vie citoyenne" / "Élections" / "Vote par procuration").

## La place Jean-Racine plus harmonieuse

Le chantier de réaménagement de la place Jean-Racine, lancé en début d'année, a touché à sa fin le mois dernier. Les travaux ont consisté en la création d'un jardin à la française, autour du buste de l'écrivain.

Ainsi, sur les espaces de pelouse, délimités par des allées minérales, s'articule aujourd'hui une harmonieuse implantation d'arbustes, de plantes graminées, de conifères taillés en cône. Le long des habitations, six chênes rouges d'Amérique créent un rideau végétal faisant ressortir ces aménagements.

Trois bancs permettent aux promeneurs de s'installer et de profiter du calme. Trois corbeilles à papier sont également installées pour le respect de la propreté de cet espace.



## Animation

# Brocante : bientôt le début des inscriptions

La traditionnelle brocante de Noisiel, dans la cité ouvrière, se tiendra cette année le **dimanche 13 mai** de 9 h à 18 h. Pour s'inscrire, les particuliers sont invités à se présenter aux jours définis, en apportant obligatoirement les justificatifs suivants : pièce d'identité et justificatif de domicile (quittance de loyer ou facture Edf, pas de facture téléphonique). Les professionnels devront apporter un extrait de Kbis, en plus de ces mêmes justificatifs.

L'ensemble des permanences d'inscription se tiendront aux Anciens réfectoires, 28 place Émile-Menier, aux

jours et horaires suivants :

- **pour les particuliers (riverains des rues d'implantation de la brocante) : samedi 28 avril** de 9 h à 12 h.
- **pour les autres particuliers de Noisiel, les associations et les professionnels : samedi 28 avril** de 13 h à 16 h et samedi 5 mai de 9 h à 16 h.
- **pour les particuliers hors Noisiel : samedi 5 mai** de 9 h à 16 h.

Tarifs pour un mètre linéaire - Noisiéliens : 5 €. Associations noisiéliennes : 6 €. Extérieurs : 7 €. Professionnels : 14 €.

À noter qu'aucune inscription ne sera enregistrée par téléphone ou courrier. En cas de pluie, aucun emplacement ne sera remboursé.

**Formulaires d'inscription disponibles en mairies principale et annexe et téléchargeables sur le site [www.ville-noisiel.fr](http://www.ville-noisiel.fr)** (rubrique Agenda). **Renseignements au 01 60 37 73 72.**



## Jeunesse

# Des vacances de printemps actives pour les 15-25 ans

Vous avez entre 15 et 25 ans et souhaitez vous divertir pendant les vacances de printemps et rendre vos vacances actives ? Le service municipal de la jeunesse vous propose, du lundi 16 au vendredi 27 avril, sur une large amplitude horaire, un accueil et des activités nombreuses, au 1<sup>er</sup> étage de la Maison de la jeunesse située place du Front-Populaire (ouverture du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h). Du sport, des sorties, des activités culturelles, des ateliers de créations manuelles, des goûters conviviaux... et bien d'autres projets pourront être mis en œuvre avec les animateurs.

La préoccupation de certains étant de trouver un job d'été ou un stage, un atelier de rédaction de curriculum vitae et de lettres de motivation sera proposé.

Pour d'autres, les vacances d'été approchant, une aide pourra être procurée pour la préparation d'un séjour

de vacances encadré ou bien un départ autonome (aide au montage des projets "Sac Ados", financés par le conseil général et offrant aux 16-23 ans un soutien logistique et financier à hauteur de 130 € pour partir en France ou en Europe).

Pour participer aux activités, il suffit d'une inscription de 10 € (valable pour toute l'année et incluant les sorties classiques) et de réserver sa place auprès d'un animateur, obligatoirement 24 heures avant chaque activité.

**Tél. 01 60 06 84 06 ou 01 60 37 74 24.**



## Les rendez-vous du Café des parents

Le Café des parents "Grain de café" (lieu convivial d'accueil et de discussion anonyme pour les parents et les adolescents) propose pour le mois de mars :

- **Points Info Caf parents : jeudis 8 et 12 avril** de 9 h à 11 h. En compagnie d'un travailleur social, questions concernant les prestations familiales (bons vacances et loisirs, congé parental, mode de garde...).
- **Ateliers de soutien à la parentalité** (animés par une psychologue de l'École des parents Est francilien). **"Atelier parents" : vendredis 6 avril**, de 14 h à 16 h (trouver les mots et moyens pour parler aux enfants pour qu'ils écoutent, en trouvant une alternative à la punition). **"Ateliers parents-enfants" (6-11 ans) : mercredis 11 avril**, de 14 h à 15 h (redécouvrir le plaisir d'être pleinement ensemble, loin des préoccupations habituelles et des conflits familiaux, à travers des activités ludiques, corporelles et créatives).

**Café des parents : Maison de l'enfance et de la famille Suzanne-Lacore (Mef), place du Front-Populaire. Renseignements au 01 60 06 83 30. E-mail : [soutien.parentalite@mairie-noisiel.fr](mailto:soutien.parentalite@mairie-noisiel.fr)**

## Turbulences recherche des bénévoles

L'association Turbulences, qui œuvre dans plusieurs domaines contre toutes les formes de discrimination et pour l'accès aux droits cherche des membres actifs. Engagez-vous en participant à ses actions de prévention, de lutte contre le sida, l'hépatite C et d'autres maladies sexuellement transmissibles; de prévention et de lutte contre toute forme de discriminations (racistes, sexistes, homophobes et liées au handicap...). Une permanence "droits des étrangers" a lieu un mardi soir sur deux, à partir de 18 h 30 sans rendez-vous, à la Mjc-Maison pour tous du Lizard). L'association assure la formation de ses adhérents.

**Pour plus amples informations, appeler au 06 52 15 83 32, écrire à [contact@turbulences.org](mailto:contact@turbulences.org), consulter le site [www.turbulences.org](http://www.turbulences.org) ou écouter l'émission "Turbulences" sur Vallée FM (98.4), tous les mercredis de 18 h 10 à 19 h (rediffusion le jeudi à 10 h et vendredi 13 h).**



## Cinémas et centre de loisirs : deux projets de rénovation durable

Le comité syndical du Syndicat d'agglomération nouvelle du Val-Maubuée (San) a récemment entériné le double projet, de rénovation des salles de cinéma du site de la Scène nationale de Marne-la-Vallée et de reconstruction du centre de loisirs du Verger.

Cette future opération d'urbanisme ne se veut pas seulement audacieuse sur le plan architectural. Confiée à l'atelier Randja, suite à un concours d'architecture dont le maire Daniel Vachez a présidé le jury, elle vise l'excellence environnementale en s'inscrivant dans l'ambitieux projet européen "Greenov", favorisant la réflexion sur la rénovation durable (lire encadré).

Le projet consiste en la construction d'un monolithe de béton, qui viendra se greffer dans la continuité de l'aile Est de la Ferme du Buisson - accueillant déjà le cinéma - et s'ouvrira sur un parc public dans sa partie Sud.

**Le nouveau complexe cinématographique** gagnera en superficie (1 110 m<sup>2</sup>), en confort et en qualité technologique, tout en se mettant aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Ainsi, deux grandes salles de projection de 257 et 148 places seront aménagées et équipées chacune d'un écran de 13 et 7,50 mètres de large. Le confort de leurs fauteuils ira au-delà des normes prescrites par la Commission supérieure technique de l'image et du son (CST), avec notamment

une largeur augmentée de 10 centimètres. Le complexe sera également doté d'une salle de montage, de deux cabines de projection, d'un hall d'accueil plus spacieux que celui existant et d'un espace de convivialité installé en mezzanine, sous la charpente centenaire, pour l'organisation d'expositions et la projection de courts-métrages.

D'un montant total de 3,8 M€, le projet sera cofinancé à hauteur de 500 000 € par l'Union européenne dans le cadre du projet "Greenov" et 450 000 € par le conseil général de Seine-et-Marne.

Le démarrage des travaux est prévu en janvier 2013, pour une livraison en janvier 2014.

Attendant à cet équipement culturel, mais avec un accès indépendant par les extérieurs, **le centre de loisirs** sera tourné vers le Sud et bénéficiera donc d'un ensoleillement maximal. Sa réalisation conduira à la démolition des anciens préfabriqués du centre de loisirs du Verger. La nouvelle structure pourra accueillir 120 enfants environ, en trois unités : maternelle (3 à 6 ans), petits primaires (6 à 9 ans), grands primaires (9 à 11 ans).

D'un coût total 3,7 M€, cette construction sera rétrocedée par le San à la Ville de Noisiel. Le démarrage des travaux est prévu en janvier 2013 pour une livraison attendue en janvier 2014.



Afin de ne pas priver les cinéphiles pendant la période des travaux, l'équipe de la Ferme du Buisson envisage d'aménager une salle de cinéma dans un équipement voisin.

### Avec le projet européen "Greenov", le Val-Maubuée s'engage dans la rénovation durable

Le San, chef de file du projet "Greenov", associe neuf partenaires (collectivités locales, chambres de commerce et instituts de recherche) de six pays européens (France, Irlande, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Allemagne et Belgique). Il vise la mise en place d'un pôle d'excellence "développement durable" sur le territoire du Val-Maubuée, pour aider les TPE et PME (très petites et petites et moyennes entreprises) à une plus grande compétitivité.

Depuis janvier 2011, cette volonté s'est concrétisée par la création d'un réseau en constante progression, composé d'entreprises locales du secteur du bâtiment et d'autres acteurs du développement durable.

Plusieurs ateliers d'information, visites de sites rénovés en dimension durable, conférences d'architectes ou autres professionnels du bâtiment ont d'ores et déjà été proposés aux participants.



Le futur centre de loisirs jouxtera le cinéma mais bénéficiera d'un accès indépendant.

## École élémentaire : un parvis entièrement requalifié

Le parvis de l'école élémentaire de la Ferme-du-Buisson a fait l'objet de travaux de requalification, pour prendre en compte les désordres structurels occasionnés par le développement des marronniers.

Cet espace, à l'identité architecturale forte, avec ses structures de massifs aux formes courbes, représentant des pétales de fleurs, et faisant écho au plan de

l'école elle-même, méritait une attention particulière. De plus, il fallait préserver l'œuvre du célèbre sculpteur Maurice Calca représentant une salamandre en mosaïques.

Ainsi, certains arbres gênants ont été retirés. Les massifs ont été consolidés et finis avec des briques de parement, comme à l'aménagement d'origine. Le revêtement des circulations piétonnes a été refait et le support de l'œuvre en mosaïques a été nettoyé.



## Maison de quartier : des travaux en cours d'achèvement

Les travaux de construction de la Maison de quartier/centre social de la Ferme-du-Buisson, menés par le Syndicat d'agglomération nouvelle du Val-Maubuée (San), entrent dans leur phase finale. Avec la reconstruction du centre commercial, ce chantier constitue le dernier volet du programme de réaménagement de cette parcelle.

Après les maisons de quartier du Luzard, des Deux-Parcs et la ludothèque, ce quatrième équipement de quartier pour la commune est destiné à remplacer l'ancienne Maison des jeunes et de la culture/ Maison pour tous existant déjà avant cette restructuration. Sa gestion, comme pour les autres équipements, sera confiée par la Ville à l'association "Mjc-Maison pour tous du Luzard".

Sur une surface de 600 m<sup>2</sup>, le nouvel équipement comprendra notamment une pièce de réception des habitants, une salle polyvalente, un atelier

cuisine, un bureau pour les animateurs, des bureaux de permanence pour les associations et les partenaires sociaux, une salle d'activités et de réunions, une salle de danse, des vestiaires, une salle d'arts plastiques...

La fin du chantier et la remise des clés à la Ville étant prévues pour le printemps, l'équipement qui doit au préalable recevoir les certifications de sécurité, devrait ouvrir au public à la rentrée de septembre 2012.



## Une nouvelle pharmacie au cœur du quartier

Dans le cadre de la restructuration du centre commercial de la Ferme-du-Buisson, un commerçant de Noisiel en a profité pour déménager. Muriel Sportouch, dont la pharmacie des Totems était installée depuis vingt et un an sur la place du Front-Populaire, a fait le choix de s'installer dans un commerce plus spacieux et à l'architecture résolument moderne, au 6 passage Louis-Logre.

Même si cette toute nouvelle allée

piétonne est encore occupée par les engins de chantier (sur le même côté, les travaux de la Maison de quartier sont en cours et un autre commerce alimentaire devrait s'installer prochainement), la pharmacie exerce déjà sa pleine activité depuis bientôt quatre mois.

Et les clients semblent satisfaits d'y trouver en plus de l'activité habituelle de pharmacie et parapharmacie, un espace aux normes d'accessibilité, avec une salle spécifique dédiée à l'orthopédie (essai de matériels orthopédiques...).

La pharmacie est ouverte sur une large amplitude horaire, du lundi au vendredi de 9 h à 20 h ainsi que le dimanche de 9 h 30 à 13 h (fermeture le samedi). Tél. 01 60 17 24 64.

Rappelons que l'ouverture d'une pharmacie dans une ville est régit par le Code de la santé publique, qui tient compte du recensement de la population. Ce déménagement n'augmente donc pas le nombre de total et limité de pharmacies.



## Inscriptions pour l'entrée en maternelle et les activités périscolaires

Les inscriptions pour la rentrée 2012-2013 s'effectuent jusqu'au vendredi 29 juin dernier délai. Elles concernent :

- les premières inscriptions à l'école maternelle pour les enfants nés en 2009
- les inscriptions des enfants nouvellement arrivés dans la commune
- les premières inscriptions et renouvellements annuels d'inscription pour les services de restauration, études dirigées et centres d'accueil et de loisirs (hors vacances scolaires)
- la préinscription en classe passerelle, pour les enfants de moins de trois ans (nés en janvier, février et mars 2010), n'ayant jamais fait l'expérience de la collectivité et nécessitant un rythme de scolarité et un encadrement spécifiques (rentrée sous réserve des places disponibles et sur décision d'une commission d'attribution).

**Attention :** pour les quartiers ne bénéficiant pas de l'implantation d'une école et limitrophes d'une autre commune, les inscriptions s'effectuent auprès du service Éducation de la commune du domicile. L'attestation d'inscription qui est délivrée doit être présentée auprès du service Éducation de la Ville de Noisiel.

**Lieux des démarches :** en mairie principale ou en mairie annexe, auprès du guichet unique. **Justificatifs :** Présenter notamment le carnet de santé de l'enfant avec mention des vaccinations, le livret de famille (ou à défaut l'extrait de naissance de l'enfant concerné), la carte nationale d'identité, un justificatif de domicile (exclusivement quittance de loyer, titre de propriété ou certificat d'hébergement) et un certificat de radiation si l'enfant quitte une école élémentaire.

Tél. 01 60 37 73 56 ou 01 60 37 74 35.

## Inscriptions pour les centres de loisirs d'été

Les inscriptions en centre de loisirs d'été à Noisiel se dérouleront du **lundi 16 avril au vendredi 1<sup>er</sup> juin (sauf le jeudi après-midi)**, en mairie principale. **Renseignements au 01 60 37 74 21.**

## Grain de sel : accueil modifié

Exceptionnellement, du 3 avril au 3 juillet, l'accueil des parents et des enfants au sein de la structure Grain de sel, se fera le lundi au lieu du mardi, de 9 h à 11 h.



## Ça s'est passé...

### Les structures de la petite enfance sous l'œil d'un expert

Particulièrement attachée à la qualité de l'encadrement éducatif des enfants dès leur plus jeune âge, la Ville se donne les moyens d'offrir au personnel de ses quatre structures d'accueil de 0 à 4 ans (crèche collective, multi-accueil, espace de soutien à la parentalité et crèche familiale), des conditions de formation motivantes et enrichissantes.

Depuis plusieurs années, une journée pédagogique a été instituée au printemps, faisant appel à des conférenciers spécialisés, sur des thèmes aussi variés que "L'interculturalité", "Maltraitance ? Bien-traitance !", "Les peurs et les angoisses du tout-petit, structurantes ou pathologiques ?", "L'alimentation de l'enfant de moins de six ans", "Analyser ses pratiques professionnelles : les douces violences", "Les relations entre parents et professionnels dans les établissements d'accueil de la petite enfance".



Depuis deux ans, c'est au renommé psychosociologue Jean Epstein qu'est confiée l'animation de cette journée de rencontre et d'échange, à laquelle participent les quelque soixante agents municipaux du secteur de la petite enfance.

Cette année, la Ville a souhaité mener plus loin la portée de son intervention, en invitant cet expert à intégrer les

quatre équipements d'accueil, afin d'observer et d'analyser leur mode de fonctionnement, dans le souci de toujours privilégier la communication avec l'enfant.

Ces temps d'observation in situ se sont déroulés sur une demi-journée, les 5 mars (crèche collective le matin, espace de soutien à la parentalité l'après-midi) et 9 mars (multi-accueil le matin et crèche familiale l'après-midi).

Ainsi, la journée pédagogique du 15 mars, sous forme de "restitution" suite à ces visites, a pris une dimension plus conviviale, interactive et formatrice. Un véritable échange a pu se mettre en place entre Jean Epstein et le personnel municipal, réunis au-delà de la théorie pédagogique, autour d'exemples vécus ensemble sur le terrain, afin d'améliorer en toutes circonstances, l'écoute et le dialogue avec l'enfant.

### 19 mars : cinquantenaire du cessez-le-feu en Algérie

La cérémonie du cinquantième anniversaire du cessez-le-feu en Algérie a réuni le 19 mars dernier, sur le parvis de l'Hôtel de Ville, puis autour du monument aux morts, une assemblée composée des représentants d'anciens combattants, du maire Daniel Vachez, de plusieurs membres du conseil municipal et de Noisiéliens.

Après un émouvant dépôt de gerbes, auquel ont participé deux jeunes du conseil municipal d'enfants, le maire a rappelé dans son allocution cette douloureuse page de l'histoire récente de la France,



qui trouva son issue dans les accords d'Évian, signés entre les représentants du gouvernement français, conduits par Louis Joxe, et ceux du Front de libération nationale algérien (FLN).

La commémoration a permis de rappeler que les huit longues années de conflits ont engendré la disparition de 27 000 militaires français, dont 2 000 soldats de la Légion étrangère, de 5 000 civils français et de 250 000 algériens. À cela s'ajoute un nombre très grand de blessés, orphelins, détenus ou réfugiés. 200 000 harkis, qui servirent la France, furent abandonnés, sitôt la guerre terminée, et plus de 50 000 d'entre eux, sans arme pour se défendre, furent assassinés.

Pour conclure, dans son discours, le maire a cité Albert Camus, profondément attaché à son Algérie natale, qui écrivait : « toute autre politique que celle de la conciliation n'amènera pas seulement la mort inutile de Français et d'Arabes, elle



accentuera la solitude arabe et la solitude française, et le malheur de deux peuples ». Et le maire d'ajouter : « ces paroles, qui furent prémonitoires, confèrent toujours à notre pays l'impérieuse nécessité d'écrire une nouvelle page de son histoire, celle de l'amitié entre deux peuples qui ont terriblement souffert et qui doivent apprendre à vivre dans la fraternité et à partager l'idéal de paix, de progrès et d'humanité. »

## Sortir à La Ferme

**AVRIL • Vendredi 6 avril à 20 h 45 : concert de Tigran Hamasyan (jazz).** Le jeune pianiste, virtuose habité corps et âme par la musique, mêle sur scène jazz et musiques traditionnelles arméniennes. Entrées de 4 à 21 €. **Samedi 7 à 20 h 45 : concert d'Amadou et Mariam** (chanson/world). Entrées de 9 à 29 € (pour 5 € de plus, les détenteurs d'un billet pour Amadou et Mariam peuvent assister au concert de Tigran Hamasyan).

**Du 11 au 14 : théâtre. "Cot Cot City"** (à partir de 4 ans), par la compagnie "Les Possédés". À Cot-Cot City, Monsieur Fricatout, patron tout puissant, exploite poulets et poulettes en toute impunité. Trouveront-ils le courage de se révolter ? Tarif unique : 4 €. **Vendredi 13 à 21 h : concert de Zoufris Maracas et Baloji.** Swing joyeux des Zoufris Maracas et afro-jazz-soul made in Congo. Entrées de 8 à 15 €. **Du 17 au 21 à 20 h : théâtre. "Teatro da mangiare"** par la compagnie "Teatro delle Ariette". Une histoire sous forme de repas, ou bien l'inverse. Quoi qu'il en soit, une expérience à tenter ! Entrées de 9 à 21 €.

**MAI • Vendredi 11 à 21 h : Concert** de Biga Ranx, Tom Fire, Papa Style et

Baldas (reggae/ragga/dub). À l'Abreuvoir à musique. Entrées : de 8 à 15 €. **Samedi 12 et dimanche 13 : Festival "C du Cirque ? S de la Danse ?"** À la croisée des corps, acrobaties et chorégraphies s'immiscent dans un même mouvement. C'est une exploration au-delà des genres avec Aydin Teker, la Compagnie Yoan Bourgeois et Mathurin Bolze, Akosh S. et Jörg Müller... Entrée : forfait trois spectacles de 9 à 21 €. **Jusqu'au 22 juillet : exposition collective "Plus de croissance : un capitalisme idéal..."**. À l'heure où la crise économique et écologique devient mondiale, peut-on encore croire à une croissance illimitée ? Entrées de 1 à 2 €.

**Renseignements et réservations au 01 64 62 77 77 ou lafermedubuisson.com**  
**Programme cinéma au 01 60 17 92 07.**



"Teatro da mangiare" par la compagnie "Teatro delle Ariette".

### Comédie musicale : escale aux Caraïbes

L'association Toloman présente une comédie musicale "Escale aux Caraïbes", **samedi 19 mai** à l'auditorium Jean-Cocteau à partir de 20 h (début du spectacle 20 h 30). Ce spectacle, sur une idée de Danièle Silvi, se déroulera sous la forme d'une croisière sur la mer des Caraïbes, ponctuée

d'escales et de surprises tout au long du voyage. Il regroupera 25 comédiens et un orchestre de 6 musiciens, sous la conduite de Nadine Tendon et Patricia Coutil Ravaud. Entrée adulte : 5 €. Enfant jusqu'à 12 ans : 2 €. **Réservations au 06 64 13 89 52 / 01 60 05 38 96.**

### ÉTAT-CIVIL

**NAISSANCES • FÉVRIER • 2 :** Feryel BELAÏB. **10 :** Bryanna DUBOIS. Aïssa DIABATE. **13 :** Kayce et Kaymilia M'HOUMADI. **15 :** Loan POTIER. **16 :** Dounia AJOUAOU. **18 :** Tristan CABALLERO GEOFFROY. **20 :** Bruno BIARROTTE-SORIN. **28 :** Tristan MAROLLA. **MARS • 2 :** Anayah FISSOUROU. **4 :** Yann PAPUCHON. **5 :** Amine BENHAMIDA. **7 :** Alia HADJAM. **16 :** Samuel TOTOMAROVARIO. **18 :** Méïssa SANÉ. **MARIAGES • MARS • 1<sup>er</sup> :** Michel PHAN et Soumya EL BACHI. **17 :** Thierno Mamoudou DIALLO et Fatmata JALLOH.

Céleste ASSANKPON et Béatrice MARIE-ROSE. **DÉCÈS • FÉVRIER • 18 :** Charlotte CHATRE née DOUSEDAN. Suzanne ARNOULD née AFCHAIN. 25 : Roger LETEURÉ. **28 :** François MITIMA ELUGA-OMU NDA. **MARS • 5 :** Marie COTTIN née DUBOIS. **7 :** Philippe GOICHOT. **16 :** Christiane DAUCHEL née PLUCHON.

Conformément à la loi Informatique et Libertés et à l'article 9 du Code civil, vous pouvez, si vous êtes concerné, vous ou un membre de votre famille, vous opposer à la parution dans nos colonnes d'une naissance, d'un mariage ou d'un décès, en informant avant notre date de bouclage le service État-civil au 01 60 37 73 58.

### Les rendez-vous du LAN

**TOUS LES JEUDIS : balade** d'une dizaine de kilomètres dans Marne-la-Vallée et ses environs pour les adhérents. Rendez-vous à 9 h sur le parking de la mairie principale. Retour vers 12 h 30.

**AVRIL • Dimanche 8 : Randonnée** à Trilport, dans la forêt de Montceaux-les-Meaux (17 km). Rendez-vous à 8 h 15 sur le parking du RER de Noisiel ou à 9 h 15 parking de la gare SnCF de Trilport.

**MAI • Samedi 5 : Concert** de la chorale Croq'notes de Noisiel et la chorale Romantica de Torcy au profit de l'association Amadys ([www.amadys.fr](http://www.amadys.fr)), œuvrant dans la recherche pour combattre la dystonie, maladie entraînant des troubles moteurs, dont est atteinte Isabelle, adhérente à la chorale Croq'notes). À 20 h 30 à l'église de Torcy. Renseignements au 01 60 05 13 26 ou 06 87 60 56 10 ou [www.croqnotes.fr](http://www.croqnotes.fr). **Dimanche 13 : Randonnée** à Mauperthuis (16 km) de campagne et de bois, découverte des moulins sur les bords de l'Aubetin. Rendez-vous à 8 h 15 sur le parking du RER de Noisiel.

**INSCRIPTIONS • Il reste quelques places pour l'Escale iodée en Normandie** (3 jours), du 26 au 28 mai. Participation : 205 €/personne (possibilité de paiement en plusieurs fois). Renseignements au 06 32 64 38 48 ou 01 64 12 39 98.

E-mail : [jumel.christian@neuf.fr](mailto:jumel.christian@neuf.fr)

### Activités pour les seniors

Le service municipal des personnes retraitées propose tous les mois un programme d'animations et de sorties variées. Pour les activités au foyer des retraités, un minibus effectue sur demande un circuit de ramassage dans les quartiers.

**INSCRIPTIONS • Jusqu'au 6 avril inclus : pour la sortie ciné-seniors** au cinéma de la Ferme-du-Buisson du vendredi 13 avril. Film retenu communiqué par le service des retraités en téléphonant au 01 60 37 73 66. Entrée à tarif préférentiel : 4 € (possibilité d'accéder à d'autres spectacles à tarif réduit avec la carte Buissonnière disponible auprès de la Scène nationale de la Ferme-du-Buisson au prix de 8 €). **Du 16 au 20 avril inclus : pour la sortie-exposition "Gaulois"** à la Cité des sciences et de l'industrie, le vendredi 11 mai. Départ à 13 h. Participation : 17 €.

**Renseignements (notamment sur les autres activités de jeux de mémoire, de société, piscine, gymnastique douce) et inscriptions auprès du service des personnes retraitées au 01 60 37 73 66.**

Sur [www.ville-noisiel.fr](http://www.ville-noisiel.fr), retrouvez les news à la Une, les infos dans le Rétro, et suivez l'Agenda des manifestations...



## Spectacle

# La Framboise frivole : la folie furieuse

La Ville présente samedi 14 avril à 20 h 30 à l'auditorium Jean-Cocteau, le nouveau spectacle *"Furioso"*, des deux humoristes et musiciens de *"La Framboise frivole"*.

Après l'immense succès de la précédente création, *"Pomposo"*, Peter Hens et Yves Gourmeur, au piano et au violoncelle, ne se prennent toujours pas au sérieux. Ils passent même de la folie douce à la folie furieuse !

Talentueux et irrésistibles, ils détournent les grandes œuvres lyriques, tout en passant par un méli-mélo de variétés et de rock. Seule concession au classique, le costume à queue-de-pie et le nœud papillon !

Le spectacle de *"La Framboise frivole"* est une mixture particulièrement goûteuse, subtile et créative, digne des plus grands chefs... Un vrai festin !

**Renseignements au 01 60 37 73 72. E-mail : [culture@mairie-noisiel.fr](mailto:culture@mairie-noisiel.fr)**



## La Scène nationale encourage les artistes locaux

La Scène nationale de la Ferme-du-Buisson ouvre ses portes aux artistes locaux pour les encourager dans leur création. **Samedi 26 mai**, la journée entière sera consacrée aux pratiques artistiques amateurs, avec deux manifestations : *"Charivari"* et *"La balade des arts"*

*"Charivari"* est l'aboutissement des ateliers menés dans plusieurs établissements scolaires de Marne-la-Vallée, avec les artistes associés à la Ferme-du-Buisson. Théâtre, danse, arts visuels, cinéma : venez découvrir les créations de ces élèves. *"Charivari"* se poursuivra également samedi 2 juin. Entrée libre sur réservation.

*"La Balade des arts"* est une déambulation proposée par la Ville de Noisiel, en collaboration avec le Collectif d'artistes du Val-Maubuée. Vingt-deux plasticiens ont travaillé toute l'année pour présenter une exposition éphémère des plus originales, dans le Caravansérail mis à leur disposition. Entrée libre.

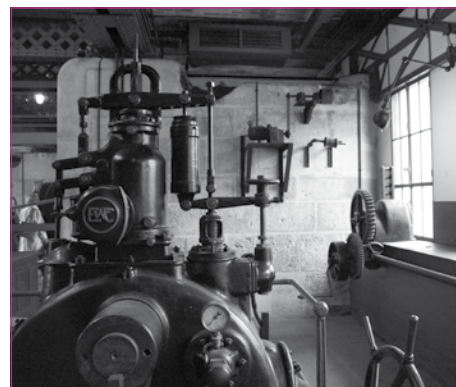
Ne manquez sous aucun prétexte ces deux rendez-vous !

## Patrimoine

# À la découverte de l'usine des Menier

Le chocolat sera à l'honneur en cette période de Pâques. Parallèlement à l'exposition *"L'extraordinaire chocolaterie Menier"* (jusqu'au 30 avril en mairie annexe) présentant la fabrication historique locale de cette friandise et ouvrant des ateliers gourmands aux enfants, le service municipal d'animation du patrimoine organise des visites au sein de ce haut lieu de la fabrication du chocolat qu'était l'usine Menier.

Il sera ainsi possible d'entrer dans l'ancienne chocolaterie Menier et d'en découvrir sa réhabilitation contemporaine harmonieuse, en participant à une visite guidée, **samedis 7 ou 21 avril** à 11 h.



*Sous-sol du moulin Saulnier, machines de transmission.*

Et pour ceux qui souhaitent également élargir leurs connaissances sur la vie des ouvriers de cette usine, dans le secteur pavillonnaire qui fut construit pour les loger, une autre visite guidée est programmée, **samedis 7 et 21 avril** à 14 h 30. Elle concernera l'aspect historique, architectural et social de la cité ouvrière, avec une promenade à travers les rues du vieux Noisiel.

**Renseignements et réservations pour l'ensemble de ces visites au 01 60 37 73 99. E-mail : [patrimoine@mairie-noisiel.fr](mailto:patrimoine@mairie-noisiel.fr)**



*Bâtiment des refroidisseurs, ancienne halle des machines.*

## le plus

**Directeur de la publication :** Daniel Vachez.  
**Directeur de la publication adjoint :** Catherine Landry-Prévost.  
**Rédaction :** Isabelle Fauquenoy, Delphine Ka.  
**Secrétariat de rédaction :** Isabelle Fauquenoy.  
**Photographies :** Service Communication.  
**Assistante de communication :** Martine Chrisman.

*Par respect pour l'environnement, pensez au recyclage de ce papier. Ne pas jeter sur la voie publique.*

**Ont collaboré à ce numéro :** Christine Muller.  
**Maquette PAO :** Bleu Banquise.  
**Impression :** Imprimerie Moderne de Chennevières (IMC).  
sur papier 100 % PEFC, fabriqué à partir de bois provenant de forêts gérées durablement.  
**Renseignements :** Service Communication / Mairie de Noisiel : 26, place Émile-Menier 77186 Noisiel  
Tél. 01 60 37 73 78 - Fax : 01 60 37 74 49.  
**Site internet :** [www.ville-noisiel.fr](http://www.ville-noisiel.fr)

## Pour paraître dans "le Plus"

Pour formuler votre demande de parution d'annonce dans *"Le Plus"*, contactez le service Communication de la Ville au plus tard dans la première semaine du mois précédant le déroulement de votre manifestation.

Informations diffusées sous réserve de la place disponible et d'une périodicité exceptionnellement modifiée.

**Pour tout renseignement, contactez le 01 60 37 73 78. E-mail : [communication@mairie-noisiel.fr](mailto:communication@mairie-noisiel.fr)**